

Besançon, le 7 Mai 2021

Diffusion :

Membres du Comité Départemental

Présidents des Clubs FFCAM du Doubs

Françoise Gazelle, Présidente d'ELAN

Jacqueline Serdet Jean-Claude Guyot,

Véronique Papon Membres du CD d'ELAN

Léon Sur, Président CD FFH

Damien Monnier Chargé de mission CRHBFC

**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU COMITÉ
DEPARTEMENTAL DU DOUBS**

En visioconférence le mercredi 5 mai 2021 à 20h

Sont connectés en tant que membres du comité départemental FFCAM du Doubs

N.Schlumberger, M.Lethier, S.Deprez, M. Joliot, J.P.Genoud, R.Hunion,

J Chouteaux,

Sont excusés

J.M.Lornet, C.Leclercq, F.Tonon, S.Vieille-Petit,

Sont invités :

- Les présidentes et présidents des clubs FFCAM du département du Doubs.

Excusés : BUC (Julia Vuillemin), Caf haut Doubs (JM Vielle-Petit)

- Françoise Gazelle, Présidente d'ELAN et membre Caf haut Doubs

- Jacqueline Serdet, Membre du comité directeur d'ELAN.

- Jean-Claude Guyot, Véronique Papon ; Membres du comité directeur d'ELAN et membres du Caf du Haut Doubs.

- Léon Sur, Président du comité départemental FFH (Fédération Française Handisport)

- Damien Monnier, Chargé de mission CRHBFC en charge des départements

Ordre du jour : Projet Handi'Caf du Comité Départemental

Nicolas après avoir au nom du CD25 FFCAM souhaité à toute la bienvenue à cet atelier de travail rappelle ensuite que l'objectif de la réunion de ce soir est de faire le tour de la situation actuelle de la pratique des sports de montagne pour les personnes en situation d'handicap et de proposer des actions pouvant être mises en place par notre comité.

Il demande ensuite à nos invités de présenter leur structure

Françoise Gazelle, Présidente d'ELAN nous indique que cette association créée en Avril 2019 comporte 59 adhérents dont 12 handicapés.

Ski, randonnée pédestre, bateau et vélo sont les principales activités pratiquées.
L'association possède différents matériels qui seront présentés plus loin par Nicolas.

Léon Sur, Président du comité départemental FFH (Fédération Française Handisport) indique que la Fédération Française Handisport compte plus de 500 licenciés sur le Département et regroupe 14 structures.

Damien MONNIER, qui est chargé de mission CRHBFC pour le département du Doubs fait une présentation du rôle de cette structure.

Nicolas rappelle ensuite quelle est la situation actuelle de la pratique des ports de montagne par les personnes en situation de handicap

Les clubs FFCAM pratiquent les sports de montagne mais ne connaissent pas et n'ont pas connaissance des personnes en situation de handicap de leurs territoires qui souhaitent le découvrir.

Les clubs FFH et FFSA connaissent ou reçoivent les demandes des personnes en situation de handicap de leurs territoires sans avoir facilement accès aux sports de montagne.

Pendant par le passé un certain nombre d'actions ont été initiées.

Depuis de nombreuses années, des adhérents du Caf haut Doubs, de Varappe et Montagne Morteau et certainement d'autres clubs du département font également partie d'associations Handisport du Doubs. Ils pratiquent les activités en parallèle, sans lien entre le sport dit valide et le handisport ou sport adapté de loisir.

De 2015 à 2018, le Caf du haut Doubs avait conduit des actions inclusives associant valides et personnes en situation de handicap avec une association handisport et le comité départemental FFH avec des randonnées en joëlettes et des journées de cycle

Depuis 2018, l'association support pour les personnes en situation de handicap a changé d'orientation et la collaboration s'est arrêtée.

En 2019, les personnes porteuses de ce projet handisport et sport adapté ont créé une nouvelle association (ELAN) désireuse de relancer ces activités d'inclusion pour les personnes en situation de handicap.

Au sein du CD25 FFCAM lors d'échanges informels sur nos pratiques, il est ressorti que cette inclusion des personnes en situation de handicap correspondait bien avec l'objectif de nos clubs et de notre comité départemental et ainsi faire découvrir et partager la montagne à tous.

Par ailleurs en 2019 la refonte de nos statuts et de notre projet associatif a permis d'intégrer formellement l'inclusion des personnes en situation de handicap.

En parallèle, la FFCAM a instauré dans son projet associatif des actions sportives « publics éloignés » nommées Handi'Caf.

Les conditions sont donc réunies aujourd'hui pour relancer un programme d'actions après que le contexte sanitaire nous a obligé à repousser nos projet 2019 et 2020.

Nicolas présente tout d'abord quelques exemples de matériels adaptés au handicap
Elan en possède certains, les CT FFH d'autres et nous pouvons collaborer avec d'autres associations pour avoir accès

Il aborde ensuite l'aspect financier des actions futures en rappelant les règles concernant les subventions spécifiques pouvant être obtenues auprès de l'ANS de la FFCAM dans le cadre de ces pratiques.

Il faut en particulier être labellisé Handi’Caf or dans nos clubs nous n’avons pas de personnes en situation de handicap.

Il propose donc un projet de collaboration entre nos fédérations et nos clubs (CD25 et ELAN) qui serait organisé ainsi :

- 1) Les sorties Handi’Caf sont accessibles aux licenciés des 2 fédérations sans cout supplémentaire
- 2) Chaque fédération propose dans son programme de sortie les activités communes. Les adhérents de chaque fédération s’inscrivent obligatoirement dans leur club selon leur modalité propres (assurance obligatoire)
- 3) Pour commencer, Nicolas Schlumberger propose d’inscrire au programme d’activité du Caf du haut Doubs et de la faire paraître au programme des autres clubs. Mais d’autres modalités sont envisageables (paramétrage partage des calendrier)
- 4) La veille de l’activité, la FFCAM créé un groupe découverte (inscription d’une structure, association ...) et inscrit les personnes en situation de handicap à ce groupe découverte ; Le cout de 2€90 par participant est pris en charge par le CD25 FFCAM, ainsi la personne en situation de handicap est inscrite à 2 fédérations et bénéficie de 2 assurances.
- 5) L’activité sportive à lieu en commun, personnes et matériel en commun

Cette proposition donne lieu à différents échanges avec les intervenants sur les modalités pratiques de mise en place et recueille au final un accord des différents participants.

Nicolas présente ensuite un tableau récapitulant les modalités des différentes activités que nous pourrions proposer

	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Cycle
Matériel spécifique	NON	Joëlette	Tandem Handbike Vélo couché Monopousseur Twiner
Handicap	Marchant	Non marchant	Selon type de matériel
Accompagnant ou éducateur	OUI / NON A valider	OUI / NON A valider	OUI / NON En fonction du handicap
Cadre fédéral FFCAM	OUI Obligatoire	OUI / NON A valider	OUI / NON A valider
Cadre fédéral FFH	OUI / NON A valider	OUI Obligatoire	OUI Obligatoire (à valider)

Et bien sur l’activité escalade.

Nicolas propose ensuite d’envisager les différentes actions que nous pourrions mettre en place. Il rappelle que l’association des trauma crâniens s’est adressée à la FFH pour organiser des randonnées à destination de leurs membres et que nous pouvons proposer de activités aux EPHAD et à des centres ADAPEI.

Après diverses interventions dont celles de L Sur et D. Monnier le programme suivant est élaboré :

- A) La montée du Larmont le 19 juin (Françoise)
- B) Formation cartographie et orientation niveau 1 organisée par Serge Deprez à une date à fixer
- C) JC Guyot présente ensuite le projet GTJ qui comportera 2 semaines
 - le parcours Pontarlier/Bellefontaine en juin 2021
 - le parcours La Pesse/Culoz en août 2021

Il donne des indications sur la durée des étapes, les nuitées envisagées le nombre d'encadrants nécessaireséléments qui devront être précisés ultérieurement après la sortie du confinement en particulier.

D) Créer un planning de randonnées communes CD25 FFCAM, FFH, FFSA. Les dates seront fixées ultérieurement en raison des conditions sanitaires actuelles interdisant la pratique sportive en groupe.

E) Voir s'il est possible dans chaque club pratiquant l'escalade d'intégrer une activité escalade handisport (pas d'obligation de nombre de participants ou de nombre de séance, à discuter).

Nicolas va étudier la mise en pratique technique de l'action Handi'Caf, c'est-à-dire la possibilité de création de sorties en ligne avec inscription en ligne pour les adhérents du Caf de tous les clubs du Doubs.

Il est ensuite procédé à un tour de table au cours duquel les différents participants sont invités à donner leur point de vue sur les sujets qui ont été abordés.

Un consensus se dégage sur l'intérêt de cette action et aussi sur la nécessité de bien communiquer dans nos clubs respectifs sur ce projet de façon à mobiliser un maximum d'adhérents.

La séance est levée à 22 heures 10.

Le président du comité départemental
Nicolas Schlumberger

Le secrétaire
Jean-Paul Genoud.

